

Projet éducatif- PLAN D’ACTION 2021-2022

Dans le cadre de la gestion axée sur les apprentissages, l’établissement d’enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l’établissement d’enseignement peut se doter d’un plan d’action.

Dans le plan d’action, l’établissement d’enseignement détermine, pour chacune des stratégies choisies, les groupes visés, les responsables de la stratégie, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources consacrées et le mode d’évaluation. Le plan d’action permet de suivre la mise en œuvre des stratégies. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l’atteinte d’un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l’équipe-école ou l’équipe-centre dans l’élaboration de son plan d’action.

Il est important de noter que si une stratégie retenue pour la réalisation d’une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l’établissement peut, en cours de route, avec son équipe-école, apporter les changements qu’elle juge nécessaires.

PROJET ÉDUCATIF						PEVR	
Orientation¹	Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire					Orientation ou objectif	Offrir 60 minutes par jour d’activités physiques à tous les élèves.
Objectif	Maintenir l’offre de 60 minutes d’activité physique par jour à tous les élèves	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022	Indicateurs et cibles	2022
		Nombre de minutes d’activité physique par jour	60 minutes	2018-2019	60 minutes		Offrir 60 minutes par jour d’activités physiques à tous les élèves du primaire et du secondaire.

PLAN D’ACTION 2021-2022

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d’élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Ressources			Mode d’évaluation	Suivi * (dates ou étapes)		
			Durée-	Fréquence-	Lieu	Humaines	Matérielles/TI	Financières				
Stratégie n° 1 Programme d’activités-midi « Bouge au cube »	Tous	Comité « Bouge au cube »	Toute l’année	Au moins une fois par semaine pour chaque groupe	Gymnase, cour d’école	Enseignants membre du comité	Matériel d’éducation physique	Engagement de personnes ressources	Participation des élèves aux différentes activités	Milieu d’année	Fin d’année	
Stratégie n° 2 Au moins une pause active par jour	Tous	Chaque titulaire	Toute l’année	Quotidiennement	Dans les classes	Tous les enseignants	TNI Force 4		Partage lors des réunions statutaires	Fin 1 ^{re} étape	Fin 2 ^e étape	Fin 3 ^e étape
Stratégie n° 3 Activités animées par les plus grands pour les petits	Maternelle et 1 ^{re} année	TES ou éducatrice du service de garde Élèves du 3 ^e cycle	Blocs d’activités selon la saison	Au moins une fois par semaine	Cour d’école	TES ou éducatrice SDG	Banque d’activités Dossards pour les animateurs		Participation des élèves aux différentes activités	Milieu d’année	Fin d’année	
Stratégie n° 4 2 blocs de 10 minutes actifs obligatoires à la récréation du diner	Tous	Surveillants + service de garde	Toute l’année	Quotidiennement	Cour d’école	Surveillants Service de garde	Musique ou cloche pour indiquer le temps		Rencontre avec les surveillantes et le service de garde	Après le 1 ^{er} mois	À la mi-année	À la fin de l’année

¹ « Dans l’analyse du contexte, [...] l’établissement d’enseignement évalue la pertinence d’intégrer les orientations et les objectifs du plan d’engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l’établissement d’enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n’empêche un établissement d’enseignement d’inscrire à son projet éducatif d’autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d’engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l’analyse de son contexte et de ses priorités, s’il juge pertinent de le faire. »

QUÉBEC. *Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

Projet éducatif- PLAN D'ACTION 2021-2022

Dans le cadre de la gestion axée sur les apprentissages, l'établissement d'enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l'établissement d'enseignement peut se doter d'un plan d'action.

Dans le plan d'action, l'établissement d'enseignement détermine, pour chacune des stratégies choisies, les groupes visés, les responsables de la stratégie, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources consacrées et le mode d'évaluation. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des stratégies. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l'équipe-école ou l'équipe-centre dans l'élaboration de son plan d'action.

Il est important de noter que si une stratégie retenue pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en cours de route, avec son équipe-école, apporter les changements qu'elle juge nécessaires.

PROJET ÉDUCATIF						PEVR		
Orientation¹	Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire					Orientation ou objectif	Mettre en place un environnement propice au déploiement d'une culture de collaboration en soutien au personnel et à la réussite des élèves.	
Objectif	Augmenter le bien-être psychologique au quotidien par des interventions pédagogiques et bienveillantes	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022	Indicateurs et cibles	2022	
		Niveau de bien-être des élèves	Inconnue	2018-2019	Satisfaction de la plupart des élèves		Mettre en œuvre des pratiques collaboratives dans tous les établissements et tous les services administratifs.	
PLAN D'ACTION 2021-2022								

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi * (dates ou étapes)		
			Durée-	Fréquence-	Lieu	Humaines	Matérielles/TI	Financières				
Stratégie n° 1 Utilisation des moyens PEP dans toutes les classes	Tous	Comité PEP Chaque enseignant	Toute l'année	Quotidiennement	Dans les classes	Enseignants	Cartable PEP		Sondage auprès des élèves pour évaluer leur niveau de bien-être	Début d'année	Fin d'année	
Stratégie n° 2 Maximiser l'utilisation du local Doudou	Tous	Responsables du local Doudou Chaque enseignant	Toute l'année	À chaque semaine	Local Doudou	Responsables et bénévoles	Matériel du local Doudou		Évaluation de l'utilisation par les responsables	Mi-année	Fin d'année	
Stratégie n° 3 Programme Accompagnateurs	Élèves ciblés	Responsables du programme	Toute l'année	Au moins 1 fois par mois	École	Responsables du programme			Formulaire à compléter pour les élèves suivis	Décembre	Mars	Juin
Stratégie n° 4 Groupes d'habiletés sociales	Élèves ciblés	TES, psychoéducatrice, intervenante	Tout au long de l'année (blocs)	Environ 6 ateliers par blocs	École	TES, psychoéducatrice, intervenante			Évaluation par l'intervenant	À la fin de chaque bloc		
Stratégie n° 4 CAP sur le développement des compétences socioémotionnelles des élèves	Primaire	Direction 1 ens. par niveau Tech + TES	Toute l'année	5 ou 6 rencontres par année	École	Direction 1 ens. par niveau Tech + TES		Libération des participants	Bilan de la CAP en juin	Au début de chaque rencontre		

¹ « Dans l'analyse du contexte, [...] l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. »

QUÉBEC. *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

Projet éducatif- PLAN D'ACTION 2021-2022

Dans le cadre de la gestion axée sur les apprentissages, l'établissement d'enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l'établissement d'enseignement peut se doter d'un plan d'action.

Dans le plan d'action, l'établissement d'enseignement détermine, pour chacune des stratégies choisies, les groupes visés, les responsables de la stratégie, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources consacrées et le mode d'évaluation. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des stratégies. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l'équipe-école ou l'équipe-centre dans l'élaboration de son plan d'action.

Il est important de noter que si une stratégie retenue pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en cours de route, avec son équipe-école, apporter les changements qu'elle juge nécessaires.

PROJET ÉDUCATIF						PEVR	
Orientation¹	Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire					Orientation ou objectif	Mettre en place un environnement propice au déploiement d'une culture de collaboration en soutien au personnel et à la réussite des élèves.
Objectif	Augmenter le nombre d'activités de transition pour les élèves	INDICATEUR(S)			Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022
		Nombre d'activités de transition réalisées			Environ 5 activités	2018-2019	Au moins 10 activités
						Indicateurs et cibles	2022 Mettre en œuvre des pratiques collaboratives dans tous les établissements et tous les services administratifs.

PLAN D'ACTION 2021-2022

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi * (dates ou étapes)		
			Durée-	Fréquence-	Lieu	Humaines	Matérielles/TI	Financières				
Stratégie n° 1 Accueil en douceur pour la rentrée	Tous	Direction, enseignants et autres intervenants	Début d'année	1 fois par année	École	Personnel			Sondage de satisfaction aux parents	Après l'activité d'accueil		
Stratégie n° 2 Activités préparatoires pour les futurs élèves de maternelle	Futurs élèves de maternelle	Direction, Passe-Partout, enseignants, CPE	Dès le mois de novembre	4 à 5 fois par année	École	Enseignants du présco, conseillère Passe-Partout, CP du CPE			Discussion avec les élèves après chaque activité vécue	Après chaque activité		
Stratégie n° 3 Programme d'activités PGO-3 ^e cycle	Élèves du 3 ^e cycle	Enseignants et AVSEC	Tout au long de l'année	3 à 4 fois par année	École ou PGO	Enseignants 3 ^e cycle, AVSEC			Discussion avec les élèves après chaque activité vécue	Après chaque activité		
Stratégie n° 4 Favoriser le décroisement et l'ouverture de sa classe aux autres groupes	Tous	Tous les enseignants	Tout au long de l'année	Plusieurs fois par année, quand le décroisement est possible	École	Tous les enseignants			Nombre d'activités vécues	Fin 1 ^e étape	Fin 2 ^e étape	Fin 3 ^e étape

¹ « Dans l'analyse du contexte, [...] l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. »

QUÉBEC. *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

Projet éducatif- PLAN D'ACTION 2021-2022

Dans le cadre de la gestion axée sur les apprentissages, l'établissement d'enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l'établissement d'enseignement peut se doter d'un plan d'action.

Dans le plan d'action, l'établissement d'enseignement détermine, pour chacune des stratégies choisies, les groupes visés, les responsables de la stratégie, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources consacrées et le mode d'évaluation. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des stratégies. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l'équipe-école ou l'équipe-centre dans l'élaboration de son plan d'action.

Il est important de noter que si une stratégie retenue pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en cours de route, avec son équipe-école, apporter les changements qu'elle juge nécessaires.

PROJET ÉDUCATIF						PEVR	
Orientation¹	Améliorer l'arrimage des contenus et des pratiques en mathématique					Orientation ou objectif	Pour soutenir la réussite des élèves, assurer le déploiement des pratiques pédagogiques et administratives reconnues efficaces par la recherche et par l'organisation.
Objectif	Développer une planification annuelle en mathématique, par cycle et par niveau	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022	Indicateurs et cibles	2022 Mettre en place un encadrement relatif à la formation, à l'accompagnement et à la supervision du personnel.
		Existence et utilisation d'une planification annuelle par cycle et par niveau	Aucune planification	2018-2019	Augmentation du taux de réussite en mathématique		

PLAN D'ACTION 2021-2022

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi * (dates ou étapes)		
			Durée-	Fréquence-	Lieu	Humaines	Matérielles/TI	Financières				
Stratégie n° 1 Accompagnement d'un CP en mathématique pour faire la planification annuelle	Précolaire Primaire	Titulaires Conseiller pédagogique en mathématique	Toute l'année	Selon le nombre de rencontres nécessaire	École	Conseiller pédagogique Titulaires	PFEQ Progression des apprentissages	Budget libération	Rencontre bilan	À la fin de l'année		
Stratégie n° 2 Mise en place des centres d'apprentissages mathématiques	Précolaire Primaire	Titulaires Conseiller pédagogique en mathématique	Toute l'année	Selon le nombre de rencontres nécessaires	École	Conseiller pédagogique Titulaire	Matériel et outils utilisés	Budget libération	Rencontre bilan	À la fin de l'année		
Stratégie n° 3 Ressource en soutien pédagogique à 100% pour aider les élèves en mathématique	Primaire	Enseignante en soutien pédagogique	Toute l'année	Selon horaire établi	École	Enseignante en soutien pédagogique		Mesures	Prétest/post test	Mi-année	Fin d'année	

¹ « Dans l'analyse du contexte, [...] l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. »

QUÉBEC. *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Humaines	Ressources Matérielles/TI	Financières	Mode d'évaluation	Suivi *		
			Durée-	Fréquence-	Lieu					(dates ou étapes)		
Stratégie n° 4 Rencontres de concertation par cycle en mathématique	Préscolaire Primaire	Titulaires Direction	Toute l'année	Au moins une fois par étape, par cycle	École	Titulaires Direction	PFEQ Progression des apprentissages		Compte-rendu des rencontres d'étape	Après chaque rencontre		

Projet éducatif- PLAN D'ACTION 2021-2022

Dans le cadre de la gestion axée sur les apprentissages, l'établissement d'enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l'établissement d'enseignement peut se doter d'un plan d'action.

Dans le plan d'action, l'établissement d'enseignement détermine, pour chacune des stratégies choisies, les groupes visés, les responsables de la stratégie, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources consacrées et le mode d'évaluation. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des stratégies. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l'équipe-école ou l'équipe-centre dans l'élaboration de son plan d'action.

Il est important de noter que si une stratégie retenue pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en cours de route, avec son équipe-école, apporter les changements qu'elle juge nécessaires.

PROJET ÉDUCATIF						PEVR	
Orientation¹	Offrir davantage de soutien aux parents					Orientation ou objectif	Soutenir les parents durant le cheminement scolaire de leur enfant.
Objectif	Varier les façons d'informer les parents dans la vie scolaire et de les impliquer dans celle-ci	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022	Indicateurs et cibles 2022	Mettre en place un plan de formation et d'accompagnement pour les parents.
		La diversité et le nombre d'outils de communication	1 outil mensuel	2018-2019	Au moins 5 mensuellement		
		Le nombre d'invitations aux parents à participer à des activités, projets, présentations, etc.	Très peu fréquent	2018-2019	Au moins 3 fois par année par classe		

PLAN D'ACTION 2021-2022

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Humaines	Ressources Matérielles/TI	Financières	Mode d'évaluation	Suivi * (dates ou étapes)		
			Durée-	Fréquence-	Lieu							
Stratégie n° 1 Offrir des ateliers en soirée aux parents	Agir tôt Pré-scolaire 1 ^{er} cycle	Orthopédagogue Direction Enseignante-ressource	6 à 8 ateliers	1 heure, une fois par semaine pendant 2 mois	École	Orthopédagogue Enseignante-ressource Parents	Jeux et livres éducatifs TNI	Salaire enseignante-ressource et orthopédagogue	Questionnaire aux parents à la fin des ateliers	Avant le début des ateliers	Mi-session	Bilan de fin de session
Stratégie n° 2 Ouvrir davantage les classes aux parents pour des activités, projets, présentations, etc.	Tous	Chaque titulaire	Toute l'année scolaire	Au moins une fois par étape, par classe	Classe	Enseignants Parents			Partage des activités et du taux de participation à celles-ci	Fin 1 ^{re} étape	Fin 2 ^e étape	Fin 3 ^e étape
Stratégie n° 3 Rendre la page Facebook de l'école plus active	Tous	1 enseignant/cycle Direction Technicienne SDG	Toute l'année scolaire	Hebdomadaire	Internet	1 administrateur par cycle + SDG	Page Facebook		Statistiques de la page Facebook	Début d'année	Mi-année	Fin d'année
Stratégie n° 4	Tous	Direction	Toute l'année scolaire	Mensuellement	Internet (courriel des parents)	Direction	Internet Publisher		Sondage aux parents concernant cet outil de communication	Fin d'année		

¹ « Dans l'analyse du contexte, [...] l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. »

QUÉBEC. *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi *	
			Durée-	Fréquence-	Lieu	Humaines	Matérielles/TI	Financières		(dates ou étapes)	
Publication mensuelle du journal aux parents <i>La Voix</i>											
Stratégie n° 5 Promouvoir la vie de notre école dans <i>Le Gardengeois</i>	Tous	Direction Enseignants	Toute l'année scolaire	Mensuellement	Journal municipal	Enseignants, élèves, intervenants, responsable à la municipalité, direction	Internet		Nombre d'articles parus dans le Gardengeois par année	Début d'année	Fin d'année

Projet éducatif- PLAN D'ACTION 2021-2022

Dans le cadre de la gestion axée sur les apprentissages, l'établissement d'enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l'établissement d'enseignement peut se doter d'un plan d'action.

Dans le plan d'action, l'établissement d'enseignement détermine, pour chacune des stratégies choisies, les groupes visés, les responsables de la stratégie, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources consacrées et le mode d'évaluation. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des stratégies. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l'équipe-école ou l'équipe-centre dans l'élaboration de son plan d'action.

Il est important de noter que si une stratégie retenue pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en cours de route, avec son équipe-école, apporter les changements qu'elle juge nécessaires.

PROJET ÉDUCATIF						PEVR			
Orientation¹	Offrir davantage de soutien aux parents					Orientation ou objectif	Soutenir les parents durant le cheminement scolaire de leur enfant.		
Objectif	Augmenter le soutien aux parents dans le développement des compétences socio-émotionnelles de leur enfant.	INDICATEUR(S)			Valeur de départ	Année de référence	Cible 2022	Indicateurs et cibles	
		Nombre de familles ayant reçu du soutien			Environ 8 familles	2018-2019	Au moins 15 familles		2022
		Nombre de capsules et conférences			Aucune	2018-2019	1 conférence + 4 capsules		Mettre en place un plan de formation et d'accompagnement pour les parents.
PLAN D'ACTION 2021-2022									

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de la stratégie			Ressources			Mode d'évaluation	Suivi * (dates ou étapes)	
			Durée-	Fréquence-	Lieu	Humaines	Matérielles/TI	Financières			
Stratégie n° 1 Engagement d'une intervenante familiale	Préscolaire à 6 ^e année	Direction	Toute l'année	2 jours par semaine	École	Intervenante familiale		Salaire de l'intervenante	Nombre de famille suivies	Milieu d'année	Fin d'année
Stratégie n° 2 Favoriser la communication entre le parent et les intervenants (enseignants, éducateurs, etc.)	Tous	Tous les intervenants	Toute l'année	Au besoin	École	Intervenants	Téléphone Courriel Communication écrite		Utilisation du SPI pour consigner les communications entre les parents et les intervenants	Milieu d'année	Fin d'année
Stratégie n° 3 Conférence offerte aux parents	Tous	Direction	Au courant de l'année	1 ou 2 conférence sur le développement affectif ou social	École	Conférencier		Frais à payer au conférencier	Évaluation de la conférence	Après chaque conférence	
Stratégie n° 4 Capsules sur une compétence socio-émotionnelle dans La Voix	Tous	Direction Intervenante familiale, TES, psychoéducatrice	Toute l'année	4 à 5 capsules par année	Dans le journal mensuel destiné aux parents	Direction Intervenante familiale, TES, psychoéducatrice	Articles à publier		Sondage	Fin de l'année	

¹ « Dans l'analyse du contexte, [...] l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. »

QUÉBEC. *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

* Réalisée En contrôle À surveiller Réalisation improbable Non amorcée